

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

Compte rendu du Conseil municipal du 31 juillet 2023

Dare de séance 31 juillet 2023

Date de convocation : 24 juillet 2023

Date d'affichage : 9 août 2023

Présents :

Didier Chavand, Sophie Valette, Delphine Laurent, Laurent Nancy, Jean François Rivier, Julien Parriaux, Patrice Rivier, Françoise Pouvreau, Laure Germain, David Gerbe, Bénédicte Occhipinti, Clara Magalhaes. Blandine Lamouroux. Marie Thérèse Laurent.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants au cours de la séance : 14

Mr Julien Parriaux est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 26 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité.

1° décision modificative budgétaire.

Lors du conseil du 26 juin, le conseil a validé une décision modificative budgétaire concernant le virement de 3000 euros du compte 20 « dépenses imprévues » vers le compte 21784 afin d'acheter le mobilier de l'épicerie, dépense qui n'avait pas été prévue.

La trésorerie ayant procédé au paiement de cette note avec des crédits pris sur une ligne différente, elle nous demande d'annuler cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

L'annulation de la DM1 portant sur le virement du compte 20 au compte 21784 de la somme de 3000 euros.

Délibération 27 /2023.

2° compte rendu de la réunion concernant l'épicerie avec « comptoirs de campagne »

Présents :

Mélanie MONTERYMARD, Sophie, Marie-Thérèse, Françoise, Didier, Jean-François, Claire

Nous avons visité les lieux, Mélanie MONTERYMARD nous a rappelé les règles de « comptoirs de campagne », à savoir :

Pas de concurrence avec les commerces déjà présents.

90 % de produits locaux

Le plus possible de multiservices :

Plat du jour en bocaux sur commande, gaz, conciergerie...

Deux personnes sur le commerce.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

Elle nous a présenté une étude d'opportunité assez complète (zone de chalandise, prise en compte des autres commerces des villages voisins) qu'elle va finaliser avec les données que nous allons lui fournir (charges de fonctionnement du bâtiment, surfaces du magasin, comptage du passage routier sur la D385...)

Encore une réunion au minimum et elle sera en mesure de nous dire si notre site est propice à l'installation d'un comptoir de campagne.

Pour l'instant elle a pointé beaucoup de points positifs, l'emplacement « hors voie de circulation » étant le gros point négatif.

3° ancienne caserne de pompier.

Pour relouer ce local de stockage dans de bonnes conditions, Julien a métré précisément les lieux, et Patrice élabore un bail plus adapté.

Les extérieurs nous ayant été rendus en mauvais état, il y aura lieu de demander une caution plus élevée à l'avenir.

Les montants du loyer et de la caution ont été évoqués et seront votés lors du prochain conseil.

Dans un premier temps, la commune va communiquer sur la mise à disposition du local, prévue pour octobre, sur ses propres supports de communication.

.

4° associations.

Pas de forum en 2023, seulement 7 associations sur 37 ayant répondu.

Une réunion mairie-associations est programmée pour le 30 août 19h30 à la salle des fêtes.

Le club CIEL voudrait installer une potence pour descendre leurs prises en sécurité.

Une association « couture » a vu le jour, les activités auront lieu dans le local des anciens, le mercredi soir.

Le logiciel de consultation des locations des salles a été installé.

Patrice va voir avec Pascale afin qu'elle s'en approprie les diverses fonctionnalités peu à peu.

5° bâtiments.

La cuisine de la salle des sports a été équipée de verres dépolis.

Les chariots qui supportent les chaises ont été réparés et améliorés.

Le permis de construire pour le futur bar a été accepté, les dossiers de consultations des entreprises sont donc en cours d'élaboration, c'est une tâche qui fait partie des missions de l'architecte.

Le dépôt d'appel d'offres aura lieu fin septembre,

La livraison des travaux sera effective pour juillet 2024.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

La société GERFLOR nous propose un sol de conception nouvelle en démonstration, le sol serait offert par la société.

6° affaires sociales

La communauté de commune lance un projet d'aide sociale avec des permanences fixes, tournantes sur les différentes communes.

Les personnes désireuses de se faire aider pourront se rendre à ces permanences.

La première permanence à LETRA aura lieu le 1^{er} septembre.

Le centre aéré fonctionne très bien et est très apprécié.

De 50 enfants en début de mois, la fréquentation est passée à 77 enfants fin juillet.

7° ressources humaines.

Notre cuisinière Mme Gelay ne fera plus les repas de la cantine pour le centre aéré.

Pour remplacer les heures ainsi libérées elle s'occupera de la facturation de la cantine et du périscolaire.

Mme Poyet s'occupera de l'élaboration des payes du mois d'août, ainsi que du relevé des mails de la mairie pour la période de fin des vacances. Nous lui avons signalé que le poste de secrétaire de mairie allait être vacant dès le mois d'août. La commission se réunira le 24août à 20h30 afin-entre autres- d'étudier son éventuelle candidature.

Mme Rabbe, notre désormais ex-secrétaire de mairie, a reçu en main propre l'arrêté signifiant sa non titularisation et son licenciement.

Le conseil prévoit une réunion le 25septembre afin de préparer la réunion publique prévue le 30 septembre à 10 heures.

La séance est levée à 22h26.

.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE